

LÉGISLATIVES ET JO : DÉRIVES SÉCURITAIRES ET DÉNI DE CITOYENNETÉ

Alors que le terme de déstigmatisation est employé à tout bout de champ, la réalité sonne tout autrement pour les principaux·ales concerné·es.

À l'approche des JO et des élections législatives précipitées, quelques exemples flagrants...

La citoyenneté des patient·es hospitalisé·es en psychiatrie est attaquée par :

- ✖ **L'impossibilité de s'exprimer dans les urnes** quand les permissions sont refusées. L'accompagnement n'est pas possible faute de personnel. Les procurations pas toujours faisables (manque de personnel pour les accompagnements ou manque d'effectifs policiers dédiés à l'enregistrement des procurations)
- ✖ **La privation de la liberté d'aller et venir** en interdisant arbitrairement les autorisations de sortie des patient·es hospitalisé·es sous contrainte pendant les manifestations liées aux jeux olympiques.
- ✖ **La diminution organisée de l'accès aux soins**, par exemple en expulsant les médecins étrangers dans des secteurs déjà en situation de pénurie médicale.

Ces refus des droits élémentaires des citoyen·nes de voter, de participer aux évènements nationaux, de se soigner sont inadmissibles.

LES PATIENT·ES HOSPITALISÉ·ES ET SOIGNE·ES EN PSYCHIATRIE NE SONT PAS DES CITOYEN·NES DE SECONDE ZONE !

SUD SANTÉ SOCIAUX dénonce et continue de combattre ces dérives sécuritaires antidémocratiques et arbitraires.

Les analyses fédérales plus en détail sur notre site :

<https://sudsantesociaux.org/actualites/derives-securitaires-et-deni-de-citoyennete-font-le-lit-de-l-extreme-droite-et-du-fascisme-au-quotidien>

